



Marchandise nonrécupérée par le ecommerçant

Par **unallersansretour**, le **13/12/2012** à **21:51**

Bonjour à tous,rnrnJe souhaiterais avoir un renseignement au sujet d'un achat effectué sur internet.rnrnJ'ai passé commande sur un site marchand, la commande après moult problèmes m'a été livrée mais en mauvais état. j'avais bien stipulé sur le bon de livraison, sous réserve de déballage.rnrnBref l'objet était légèrement endommagé. La société m'a remboursé l'objet et m'a également renvoyé une lettre confirmant la réception de la marchandise en retour.rnrnSauf que l'objet est toujours chez moi, ça va faire 3 mois et je n'ai plus de nouvelles. rnrnQue dois je faire? si je garde l'objet que se passe t il sachant que j'ai leur courrier disant qu'ils l'ont récupéré.rnrnCordialement